



# Le CEIPI : Pôle international d'excellence en propriété intellectuelle

## Qu'est-ce que la propriété intellectuelle ? Quels sont ses enjeux ?

La propriété intellectuelle recouvre toute valorisation des actifs immatériels liés aux créations de l'esprit comme les droits d'auteur, des brevets, des marques, des dessins et modèles... C'est un domaine en permanente évolution avec une économie de plus en plus basée sur l'immatériel, la connaissance, les savoirs et qui est devenu un véritable enjeu de société. A ce titre, la propriété intellectuelle intéresse de plus en plus de disciplines telles que les sciences économiques, le management, l'éthique, la sociologie, la technique, les sciences de la communication...

## Quel est le rôle du CEIPI ?

Fondé à Strasbourg en 1963, le CEIPI (Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle) est aujourd'hui reconnu comme l'un des plus importants centres universitaires en Europe pour l'enseignement et la recherche du droit de la propriété intellectuelle. Le Centre forme chaque année plus de 2500 spécialistes dans les différentes professions de la propriété intellectuelle : mandataires français et européens, conseils en propriété industrielle, avocats spécialisés, fonctionnaires des offices et organisations nationales, européens et internationaux, universitaires.

## Les points forts du CEIPI : la formation et la recherche

Le CEIPI en tant que composante de l'Université de Strasbourg, propose une large palette d'enseignements et rassemble un corps enseignant composé de près de 400 universitaires spécialisés et d'éminents praticiens présents dans 37 villes en Europe, afin de répondre aux défis posés par un paysage international en permanente évolution. Cette palette complète de forma-

tions couvre tous les champs de la propriété intellectuelle.

Le CEIPI forme les futurs professionnels qu'ils soient étudiants ou professionnels par quatre diplômes universitaires reconnus, ainsi que cinq masters dont un à vocation recherche et met l'accent sur l'européisation et l'internationalisation des problématiques liées à la propriété intellectuelle. Le Centre prépare également les futurs mandataires français et européens en brevets aux examens de qualifications français (EQF) et européen (EQE) par des cours et séminaires.

Parallèlement à son activité de formation, le CEIPI se concentre également sur la recherche qui occupe un rôle fondamental dans l'adaptation aux constantes évolutions du domaine. Pour ce faire, le laboratoire de recherche du CEIPI existe depuis maintenant cinq ans et mène une importante mission de réflexion quant à l'évolution du droit de la propriété intellectuelle dans la société de la connaissance par des publications, des participations à des projets européens et internationaux, ainsi que par l'organisation de journées d'actualités juridiques et de colloques avec pour préoccupation principale de participer à la construction européenne du droit de la propriété intellectuelle.

## L'ouverture internationale du CEIPI : au cœur d'un réseau de partenaires

En multipliant ses partenariats avec les principaux organismes du domaine, de nombreuses universités et centres de recherche internationaux, le CEIPI participe à la mutation de la propriété intellectuelle et développe des programmes communs d'enseignements et de recherche, des échanges d'étudiants et d'ensei-

gnants à travers le monde.

Au-delà d'une étroite coopération avec les différentes entités de l'Université de Strasbourg, ainsi qu'avec des partenaires institutionnels nationaux de la propriété intellectuelle tels que l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), et les principaux groupements professionnels, le CEIPI manifeste sa volonté d'ouverture internationale par des accords de coopération conclus avec les principaux organismes européens et internationaux de la propriété intellectuelle.

Ainsi, l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), l'OEB (Office européen des brevets), l'OAPI (Organisation africaine de la propriété intellectuelle) comptent parmi les partenaires internationaux du CEIPI, partenaires avec lesquels le CEIPI a développé des relations privilégiées. Le CEIPI a le statut d'observateur auprès de certaines institutions internationales en tant qu'Organisation non gouvernementale et le Centre fait bénéficier l'OEB de toute son expertise dans la formation des futurs mandataires européens.

Le CEIPI a aussi une activité de conseil auprès des institutions communautaires et a été sélectionné en juillet dernier comme expert externe auprès du Parlement européen en matière de propriété intellectuelle.

Plus d'informations sur [www.ceipi.edu](http://www.ceipi.edu)



Christophe GEIGER  
Directeur Général du CEIPI

